

Inscription pour le camp de ski à Fiesch du 24 au 28 février 2025

Nom Prénom	classe

Programme pour toute la semaine	Avancé(e)	Débutant(e)	<input type="checkbox"/> Participation à une journée d'initiation ski de fonds
	<input type="checkbox"/> Ski <input type="checkbox"/> Snowboard	<input type="checkbox"/> Ski <input type="checkbox"/> Snowboard	

Directives pour le camp de ski et de snowboard

La vie en communauté ne peut fonctionner que lorsque le „respect“, la „tolérance“ et la „responsabilité“ de chacun sont engagés. Afin d'assurer la réussite de ce camp, surtout en ce qui concerne la sécurité de tous les participants, nous vous communiquons les directives suivantes.

La transgression de ces règles entraîne le renvoi indiscutable et immédiat de l'élève:

- Respecter les consignes données par un responsable du camp ou le personnel des pistes
- Interdiction absolue de consommer de l'alcool, de la nicotine ou de la drogue
- L'utilisation des appareils électroniques durant la nuit; pas le droit d'emporter des amplificateurs au camp
- S'éloigner du groupe ou du centre sportif sans en avertir les responsables
- Observer le silence pendant la nuit = dans sa chambre, conversation à voix basse!

A l'attention de l'élève:

Coche les cases:

- J'ai lu et j'ai compris les informations dans le document « Informations aux participant(e)s et parents du camp de Ski à Fiesch » (www.corm.ch » Directives générales » Semaine sportive et culturelle).
- Je prends conscience que la transgression des directives entraîne mon renvoi immédiat et une demande pour une sanctions disciplinaire (selon règlement de la loi sur la scolarité obligatoire du 1^{er} août 2016 art. 68) peut être transmis à la direction d'établissement.
- Par ma signature, j'accepte les directives mentionnées ci-dessus afin de contribuer à une semaine enrichissante, agréable et d'assurer la réussite de ce camp, surtout en ce qui concerne la sécurité de tous les participants.

Date

Signature

A l'attention des parents:

Notre fille / notre fils a notre consentement pour s'inscrire au camp de ski. Nous supporterons les coûts se montant à max CHF 340.-; une demande écrite à l'attention de la direction de l'école peut faire diminuer les coûts. Un bulletin de versement vous sera envoyé après le camp.

Veillez cocher :

- Nous avons pris connaissance du document «Informations aux participant(e)s et parents Camp de ski Fiesch» et acceptons la totalité des directives.
- Nous prenons acte qu'en cas de violation des directives, notre fille/fils se renvoyé/ée à la maison dès que possible (indépendamment de l'heure de la faute) et ceci, après consultation avec la direction du camp concernant le transport. Le coût d'un transport occasionné par une mesure éducative ou une sanction disciplinaire sont à la charge des parents (selon règlement de la loi sur la scolarité obligatoire du 1^{er} août 2016 art. 69).

Date

Signature

Délais d'inscription: jeudi 28 novembre 2024 (titulaire de classe)

Suite du processus

- Novembre 2024: Récolte des formulaires d'inscriptions
- Décembre 2024: Enregistrement des inscriptions à l'interne (visible sur les tableaux mobiles)
- Janvier 2024: Confirmation de l'inscription aux parents
 - Ajout/correction des données personnelles
- 24 janvier 2025: Information aux participants du camp de ski
 - Information « finale » pour les parents et les participants
- 24 au 28 février 2025: Camp de ski à Fiesch

Appréciation globale du titulaire de classe		Favorable		Sous réserve ¹⁾
Décision de la direction d'école		OUI		NON

¹⁾Nécessite un entretien personnel avec la direction du camp (ou direction d'école)